PRÉFET
DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude

PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS PRÈS DE CHEZ NOUS : QUELS OUTILS À DISPOSITION ?

RENCONTRES NATURALISTES DE L'AUDE

PRÉSENTATION : DAMIEN DESCLIDES (CHARGÉ DE MISSION BIODIVERSITÉ DDTM 11)
PRÉPARATION : JULIE LEROY (CHARGÉE DE MISSION BIODIVERSITÉ DDTM 11)

POURQUOI CRÉER DES AIRES PROTÉGÉES ?

Artificialisation des sols, agriculture intensive, pollution, surexploitation des ressources, fragmentation des habitats ou encore changement climatique.

A l'échelle mondiale, 75 % des milieux terrestres et 40 % des écosystèmes marins sont fortement dégradés.

OUTILS DE CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES

- Réserve Naturelle Nationale (RNN)
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
- Obligation réelle environnementale (ORE)

Photo : Julie Leroy

3 Les différents types d'aires protégées

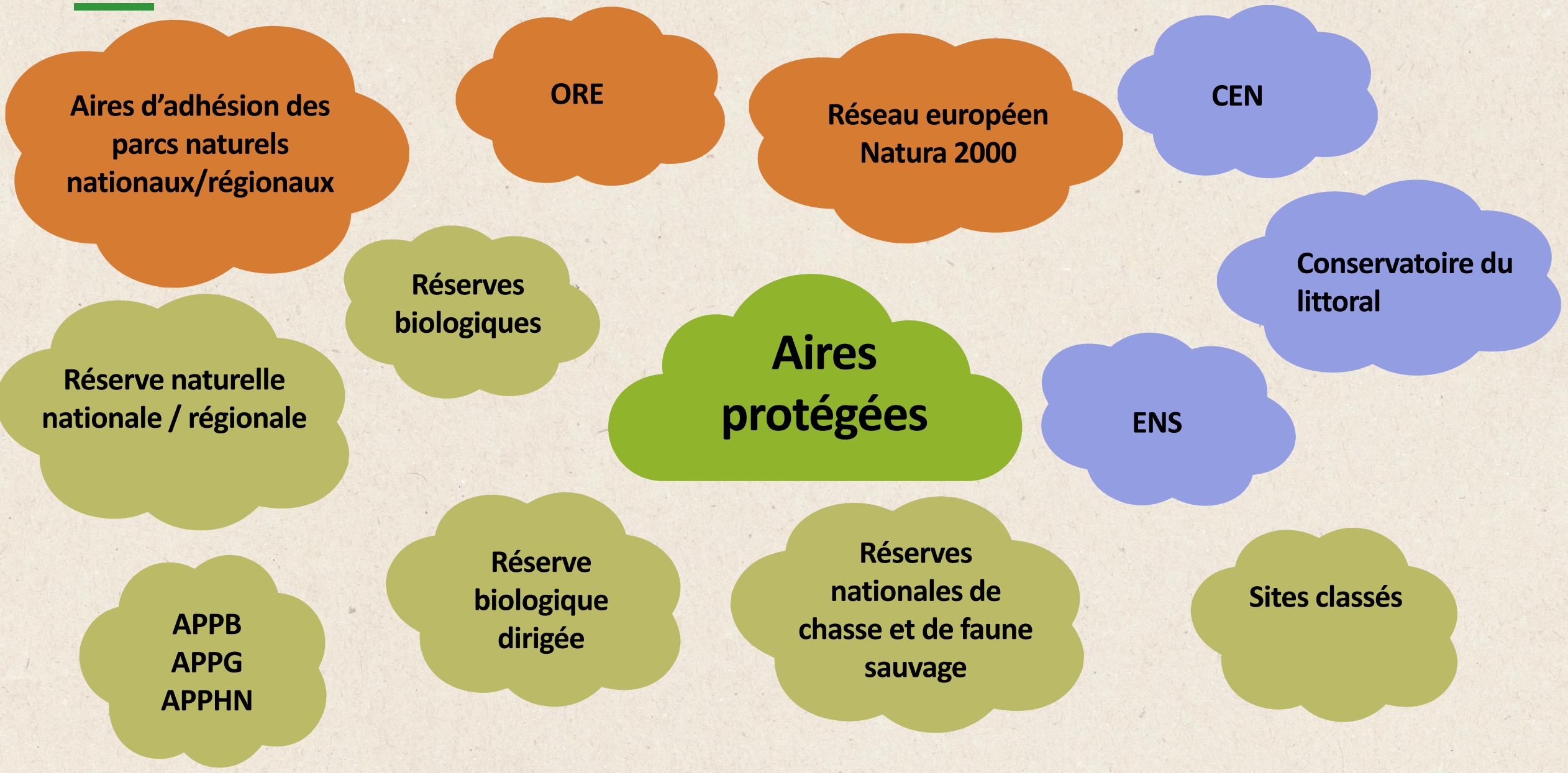

4 La Stratégie Aires Protégées

Objectif de protéger 30% des terres et des mers à l'horizon 2030

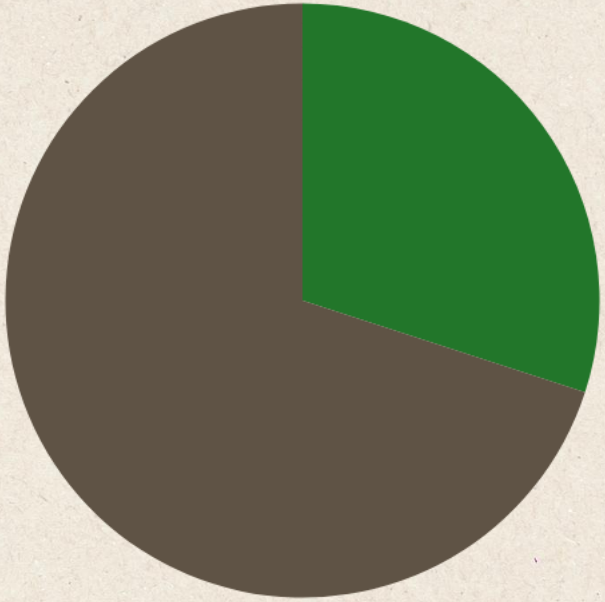

Objectif de 10% de ces aires sous protection forte

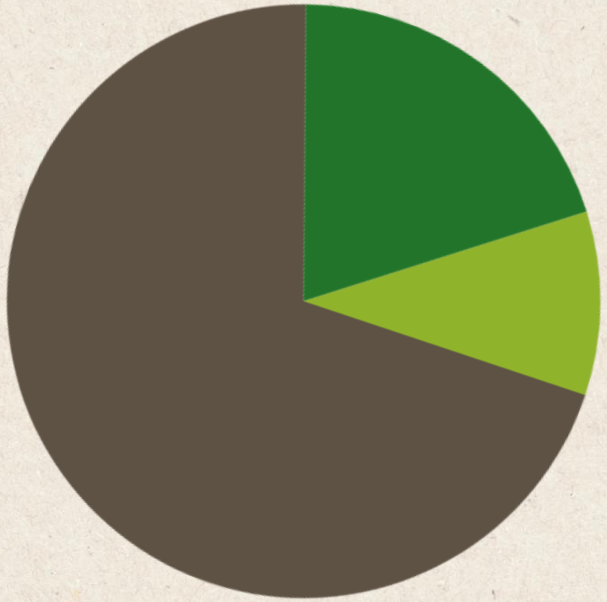

Dans l'Aude, les aires protégées recouvrent 64,07% du territoire
Mais seulement 0,28% en protection forte...

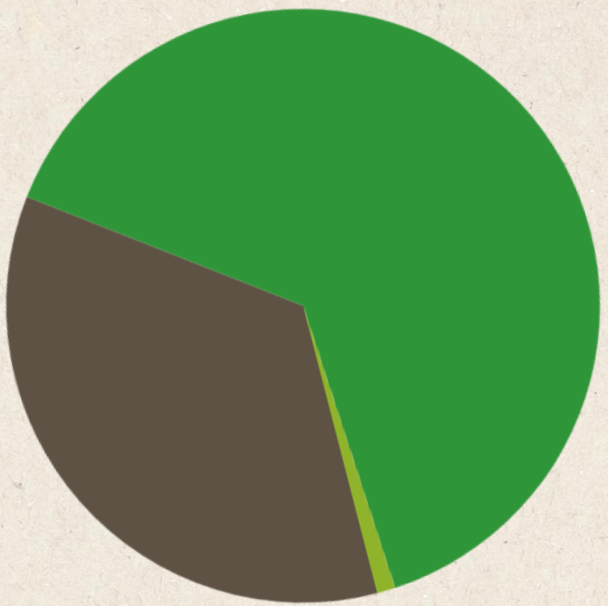

5 Zone de protection forte

La qualification de protection forte est une reconnaissance du niveau de protection atteint dans un espace, quelle que soit la catégorie d'aire protégée concernée. Il s'agit d'une sorte de "labellisation", sans créer de nouvelle catégorie réglementaire, foncière ou contractuelle, d'aires protégées.

La protection forte est reconnue automatiquement pour :

- Réserves naturelles, (nationales, régionales et de Corse),
- Arrêtés de protection (de biotope, d'habitat naturel ou de sites géologiques),
- Réserves biologiques,
- Cœurs de parcs nationaux.

6 Réserves Naturelles Nationales

Les Réserves Naturelles Nationales sont des zones protégées créées pour préserver des milieux naturels, des espèces et/ou des éléments géologiques rares, fragiles ou menacés, d'une grande valeur écologique ou scientifique.

PROCESSUS DE CRÉATION

Initiative locale : Commune, associations, etc.

Instruction par la DREAL et avis du CNPN,

Création par décret ministériel

GESTION

- Gestionnaire désigné par l'État via une convention ;
- Mise en ouvre d'un plan de gestion pour surveiller, protéger, restaurer et valoriser le site.

EXEMPLES DE RÉGLEMENTATION

- Interdiction d'allumer des feux sauf sur la zone de bivouac identifiée,
- Interdiction de l'empoissonnement au sein du périmètre de la réserve,
- Autorisation de la cueillette des baies à des fins de consommation familiale, etc.

Photo : Thomas Jonet

7 Avantages et inconvénients de la RNN

AVANTAGES

- Présence d'un gestionnaire, financé par l'Etat
- Mise en place d'un plan de gestion de la réserve (interdictions et prescriptions)
- Contrôle (vérification que les prescriptions sont bien respectées)
- Actions de sensibilisation

INCONVÉNIENTS

- Concertation locale préalable
- Très long à mettre en place, environ une dizaine d'années

8 APPG / APPB / APPHN : Protection règlementaire spécifique

Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), de Géotope (APPG) ou d'Habitat Naturel (APPHN) sont des outils réglementaires permettant au préfet de département de réglementer ou d'interdire certaines activités humaines pour préserver des milieux spécifiques ou des sites de valeur écologique ou géologique.

INITIATIVE :

- Gestionnaire d'espaces naturels
- Association de protection de l'environnement, association sportive,...

EXEMPLES DE PRESCRIPTIONS :

- Interdire l'accès à des grottes sensibles à certaines périodes pour protéger les chauves-souris ;
- Réguler ou interdire certaines coupes forestières près de ruisseaux pour préserver des milieux frais favorables à certaines espèces ;
- Interdire l'usage de drones près des nids de rapaces lors de la nidification ;
- Interdire le fauchage précoce dans les prairies riches en flore sauvage, etc.

Photo : Jason Schmitt

EXEMPLE DES ILES DES SIDRIÈRES ET DE L'HORTEL

Les îles abritent plusieurs colonies de reproduction d'oiseaux protégés : hérons arboricoles (aigrette garzette et hérons garde bœuf) et goélands leucophés.

Dérangement par l'accostage de personnes, notamment windsurf, plaisanciers, etc.

Concertation avec les associations sportives, riverains, communes,...

Objectif de l'APPB : Limiter au maximum le dérangement des ardéidés durant la période de reproduction (1er mars au 31 août de chaque année)

Interdictions :

- Accès de toute personne, par tout moyen, y compris en embarcations nautiques,
- Mouillage,
- Survol à basse altitude (moins de 300 m) de quelque nature qu'il soit.

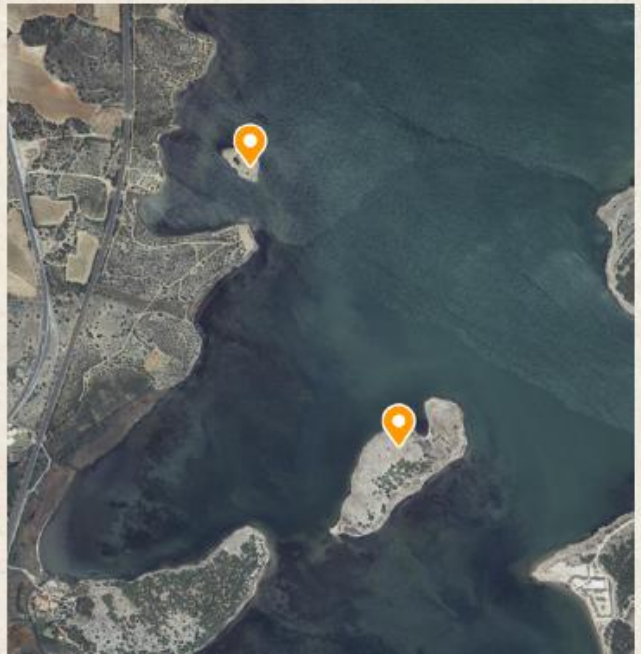

Avantages et inconvénients de l'APPB

AVANTAGES

- Relativement rapide à mettre en place
- Mise en place d'une règlementation de manière concertée
- Inscription du périmètre dans le plan de contrôle de l'OFB
- Outil souple et adaptable à n'importe quels écosystèmes/menaces

INCONVÉNIENTS

- Ne prévoit pas le financement de gestionnaires
- Moins visible pour le grand public sans dispositifs d'accompagnement
- Dépend du contrôle administratif et judiciaire

11 ORE : une protection contratuelle

Une Obligation réelle environnementale (ORE) est un **contrat** juridique volontaire entre un propriétaire foncier et un cocontractant (collectivité, conservatoire d'espaces naturels, association, etc.). Le propriétaire conserve la propriété du bien et accepte des obligations environnementales destinées à préserver, gérer ou restaurer la biodiversité. Ces engagements peuvent durer jusqu'à 99 ans.

INITIATIVE :

- L'initiative du contrat ORE peut venir d'une partie (Propriétaire d'un bien immobilier) comme de l'autre (CT, CEN, Asso, etc.) ;
- Chaque partie est libre de conclure ou pas ce contrat.

EXEMPLES DE MESURES RÉCIPROQUES :

Propriétaire :

- Préservation des haies et des mares,
- Non-utilisation de pesticides,
- Suppression des obstacles nuisant à la libre circulation des animaux, etc.

CT, CEN, asso :

- Suivis naturalistes,
- Sensibilisation du public,
- Gestion de sites (plans de gestion, travaux de restauration des ecosystèmes), etc.

Photo : Julie Leroy

Avantages et inconvénients de l'ORE

AVANTAGES

- Contrat attaché au terrain (pas à la personne)
- Le propriétaire conserve la propriété du bien
- Protection durable de milieux naturels (peut aller jusqu'à 99 ans)
- Très souple : on adapte les engagements au site et à la volonté des contractants

INCONVÉNIENTS

- Outil encore jeune et moins connu que les autres
- Nécessite des partenaires volontaires et des moyens de suivi éventuels

13 Conclusion

	RNN	APPB	ORE
GESTION	X		X
RÈGLEMENTATION	X	X	
RAPIDITÉ		X	X

PRÉFET
DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude

RENCONTRES NATURALISTES DE L'AUDE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION